

96%
de réussite
(promotions 2023)



Campus d'Albi
Campus de Tarbes
Campus de Toulouse



Formation continue
VAE



1 an de formation
231 H d'enseignement théorique
(+14 H d'accompagnement renforcé
si nécessaire)
210 H de formation pratique
Demandeurs d'emploi, personnes en
reconversion et en non-fonction

Code RNCP : 36360
Certificat de qualification
professionnelle

Date d'enregistrement de la
certification : 25 avril 2022

Certificateur : CPNE-FP

Le métier

Le surveillant de nuit est un professionnel intervenant dans les secteurs social, médico-social, et sanitaire, quel que soit le public accompagné : enfants, jeunes, adultes, en situation de précarité ou de difficultés sociales ou familiales, personnes âgées ou en situation de handicap.

Ses missions principales :

- Assurer une « veille active » quant à la sécurité des personnes accompagnées
- Garantir les conditions de repos de la personne en l'accompagnant dans ses besoins et demandes et en respectant son intimité. Il participe à la mise en œuvre du projet individuel. Il tient compte des problématiques des personnes
- Assurer la surveillance des locaux et des équipements et en garantir la sécurité

Il est possible d'évoluer dans le cadre d'un parcours de formation.

Pré-requis

Pas de diplôme nécessaire.

Qualités requises

Patience | Écoute | Bon équilibre émotionnel | Prise de recul | Pragmatisme | Travail d'équipe | Aptitudes organisationnelles | Capacités à poser le cadre

Admission & Sélection

Si vous êtes salarié et que vous exercez ou avez exercé l'emploi de surveillant de nuit :

- Vous devez obtenir un avis favorable à l'entretien de positionnement

Si vous êtes demandeurs d'emploi ou en reconversion professionnelle :

- Vous devez avoir réalisé une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) ou disposer d'une expérience professionnelle de surveillant de nuit de 10 jours minimum & obtenir un avis favorable à l'entretien de positionnement

Dans les 2 cas, le positionnement est composé de tests écrits et d'un entretien de positionnement avec un formateur.

Dispenses & Allègements

Des allègements et des dispenses peuvent être accordés selon les textes en vigueur (se référer à la procédure d'admission).

Contenu de la formation

La formation se déploie sur 4 blocs de compétences :

BLOC 1 : Sécurité des personnes et des biens - 56 H

BLOC 2 : Accompagnement des personnes - 77 H

BLOC 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle 49 H

BLOC 4 : Spécificité du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire - 28 H

Parcours complet : Accompagnement – Évaluation (21 H + 14 H si nécessaire)

Parcours partiel : Accompagnement – Évaluation (7 H à 14 H par bloc)

Modalités d'évaluation

Certificats SST et EPI

Étude de cas

Analyse de situation d'accompagnement vécue
Présentation d'une fiche synthétique

Nos points forts

Pédagogie active et participative

Suivi individualisé par un formateur référent

Nombreux intervenants professionnels du
secteur social, médico-social et sanitaire

Analyse de la pratique pour construire des
compétences individuelles et collectives et
transformer son expérience

Tarifs

Formation continue : 2 945,25€ (pour les 231 H)


Contacts

Campus d'Albi

Secrétariat pédagogique

Stéphanie ALVERNHE

 s.alvernhe@arseaa.org


 05 63 43 57 76

Campus de Tarbes

Secrétariat pédagogique

Sylvie ANOLL


 s.anoll@arseaa.org

 05 62 35 30 61

Campus de Toulouse

Secrétariat pédagogique

Sandrine CHESNEAU

 s.chesneau@arseaa.org

 05 61 19 09 48

Financement

Salarié en formation continue (OPCO, Transitions Pro, Plan de formation employeur, CPF, contrat de professionnalisation)

Handicap

Vous êtes en situation de handicap ? La formation peut être adaptée à vos besoins.

Adressez-vous au responsable de la formation, il vous communiquera les coordonnées du référent handicap.

